

Département du Lot	Séance du 12 mars 2026 à 20h30
Commune de Glanes	Le douze mars deux mille vingt-six, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jacques FERRAND.
Nombre de membres en exercice : 10	Étaient présents : Jacques FERRAND, Geoffrey CROS, Eric AUDUBERT, Muriel LAPAUZE, Vincent QUERCY, Abdelghafour EL MOUKAFIH
Présents : 6	Étaient Représentés :
Votants : 6	Étaient Excusés : Stéphanie REYNIER, Sébastien SOULHOL, Olivier BACHALA
	Étaient Absents :
	A été élu secrétaire de séance : Abdelghafour EL MOUKAFIH
	Quorum : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Date de la convocation : 06 mars 2026

Ordre du jour :

- Vote des trois comptes financiers uniques
- Question diverses

La séance est ouverte à 20h32

1. Nomination du secrétaire de séance (N°DE 020 2026)

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise en son article L. 2121-15 qu'au « début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ». Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder par un vote à main levée et nomme Abdelghafour EL MOUKAFIH, secrétaire de séance.

2. Approbation du procès verbal de la dernière séance (N°DE 021 2026)

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 février 2026 a été établi par Muriel LAPAUZE. Il a été transmis, pour approbation des membres présents à la séance, à tous les conseillers. Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 février 2026.

3. Délibération sur le compte unique financier - SERVICE EAU DE GLANES 2025 (N°DE 022 2026)

M. le Maire fait un point sur la comptabilité de 2025. Il y a eu 14 427,10 € de bénéfice en fonctionnement et 12 494,10 € de bénéfice en investissements. Le résultat de 2025 est donc un excédent de 26 921,62 au total. Le compte financier peut être résumé par le tableau suivant :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	10 847,53	0,00	20 609,15	0,00	31 456,68
Opérations exercice	30 251,03	33 830,60	14 540,63	6 426,00	44 791,66	40 256,60
Total	30 251,03	44 678,13	14 540,63	27 035,15	44 791,66	71 713,28
Résultat de clôture		14 427,10		12 494,52		26 921,62
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	14 427,10	0,00	12 494,52	0,00	26 921,62
Résultat définitif		14 427,10		12 494,52		26 921,62

Jacques FERRAND, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.

La présidence du conseil municipal est transmise à Geoffrey CROS. L'assemblée, après délibération vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Jacques FERRAND pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Entrée de Jacques FERRAND, Maire.

4. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SERVICE EAU DE GLANES 2025 (N°DE 023 2026)

Le maire fait ensuite voter l'affectation du résultat de fonctionnement de 2025. Il rappelle que le résultat de l'année 2025 est un bénéfice de 14 427,10 €. Le maire propose de mettre cette somme au compte 002 en tant qu'affectation à l'excédent reporté lors du vote du budget 2026. Le conseil municipal, à l'unanimité valide cette proposition résumée ci-dessous.

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	10 847,53
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	5 951,53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT	3 579,57
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	14 427,10
A. EXCÉDENT AU 31/12/2025	14 427,10
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	14 427,10
B. DÉFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

5. Délibération sur le compte unique financier - SERVICE ASSAINISSEMENT DE GLANES 2025 (N°DE 024 2026)

M. le Maire fait un point sur la comptabilité de 2025. Il y a eu 59 386,83 € de bénéfice en fonctionnement et 2 527,64 € de déficit d'investissement. Le résultat de 2025 est donc un bénéfice de 56 859,19 € au total. Le compte financier peut être résumé par le tableau suivant :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	53 510,22	6 520,89	0,00	6 520,89	53 510,22
Opérations exercice	22 819,50	28 696,11	14 868,64	18 861,89	37 688,14	47 558,00
Total	22 819,50	82 206,33	21 389,53	18 861,89	44 209,03	101 068,22
Résultat de clôture		59 386,83	2 527,64			56 859,19
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	59 386,83	2 527,64	0,00	0,00	56 859,19
Résultat définitif		59 386,83	2 527,64			56 859,19

Jacques FERRAND, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.

La présidence du conseil municipal est transmise à Geoffrey CROS. L'assemblée, après délibération vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Jacques FERRAND pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Entrée de Jacques FERRAND, Maire.

6. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - SERVICE ASSAINISSEMENT DE GLANES 2025 (N°DE 025 2026)

Le maire fait ensuite voter l'affectation du résultat de fonctionnement de 2025. Il rappelle que le résultat de l'année 2025 est un bénéfice de 59 386,83 €. Le maire propose de mettre cette somme au compte 002 en tant qu'affectation à l'excédent reporté lors du vote du budget 2026. Le conseil municipal, à l'unanimité valide cette proposition résumée ci-dessous.

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	53 510,22
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	55 155,33
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT	5 876,61
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	59 386,83
A. EXCÉDENT AU 31/12/2025	59 386,83
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	2 527,64
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	56 859,19
B. DÉFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

7. Délibération sur le compte unique financier - GLANES 2025 (N°DE 026 2026)

M. le Maire fait un point sur la comptabilité de 2025. Il y a eu 376 980,87 € de bénéfice en fonctionnement et 141 314,10 € de bénéfice d'investissement. Le résultat de 2025 est donc un bénéfice de 518 294,97 € au total. Le compte financier peut être résumé par le tableau suivant :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	289 044,22	0,00	252 763,15	0,00	541 807,37
Opérations exercice	168 484,90	256 421,55	146 887,91	37 825,14	315 372,81	294 246,69
Total	168 484,90	545 465,77	146 887,91	290 588,29	315 372,81	836 054,06
Résultat de clôture		376 980,87		143 700,38		520 681,25
Restes à réaliser	0,00	0,00	29 525,28	27 139,00	29 525,28	27 139,00
Total cumulé	0,00	376 980,87	29 525,28	170 839,38	29 525,28	547 820,25
Résultat définitif		376 980,87		141 314,10		518 294,97

Jacques FERRAND, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.

La présidence du conseil municipal est confiée à Geoffrey CROS. A l'issue de la délibération l'assemblée valide les résultats définitifs et mandate Jacques FERRAND pour assurer l'exécution de la présente décision.

Entrée de Jacques FERRAND, Maire.

8. Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - GLANES 2025 (N°DE 027 2026)

Le maire fait ensuite voter l'affectation du résultat de fonctionnement de 2025. Il rappelle que le résultat de l'année 2025 est un bénéfice de 376 980,87 €. Le maire propose de mettre cette somme au compte 002 en tant qu'affectation à l'excédent reporté lors du vote du budget 2026. Le conseil municipal, à l'unanimité valide cette proposition résumée ci-dessous.

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	289 044,22
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	290 964,17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT	87 936,65
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	376 980,87
A. EXCÉDENT AU 31/12/2025	376 980,87
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	376 980,87
B. DÉFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

La séance est levée à 21h42

Président de séance
Jacques FERRAND

Secrétaire de séance
Abdelghafour EL MOUKAFIH